

Soirée conférence

MARDI 24 MAI 2016

Programme

19h45 Accueil des participants

20h00 Mot d'introduction

20h10 Les aidants proches, quelles réalités ?

Asbl Aidants Proches : Mme C. Ducenne

*CHU UCL Namur : Prof. M. de Saint Hubert, Dr F. Potier
Mme G. Aubouy*

21h15 Pause

21h25 Projet ISIDÉR : Présentation

Informations pratiques

Heure : 19h45 – 22h00

Lieu : Clos Saint-Hubert
Rue verte voie, 1
5590 Ciney

Accréditation pour les médecins, kinésithérapeutes,
pharmaciens :
Demande en cours

Renseignements - Inscriptions souhaitées
au 083 212093 avant le 15 mai

Maison Médicale MediCi asbl

Avenue Schlögel, 49 à 5590 Ciney

Cécile Danneels Psychologue
Sophie Lacroix Assistante Sociale
Claire Vanderick Coordinatrice

Projet en collaboration avec,



Projet réalisé avec le soutien de
la Fondation Roi Baudouin et la Loterie Nationale

Les aidants proches, des maillons clés pour les personnes âgées fragilisées

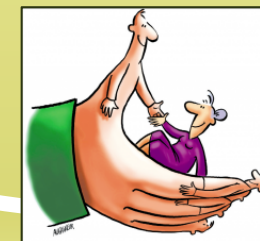
Soirée conférence

MARDI 24 MAI 2016

Projet ISIDÉR

Information
Sensibilisation
Identification

Développement de Réseau



De 19h45 à 22h00

Clos Saint-Hubert

Rue verte voie, 1
5590 Ciney



**Depuis 2014, la loi Belge attribue une reconnaissance légale de l'aidant proche.
Voici ce qu'elle nous dit...**

« Art.3§ 1^{er}. *L'aidant proche est la personne qui apporte une aide et un soutien continu ou régulier à la personne aidée.* »

Pour être reconnu, il doit répondre aux conditions suivantes :

- « *avoir développé une relation de confiance ou de proximité, affective ou géographique avec la personne aidée.* »
- « *exercer le soutien et l'aide à des fins non professionnelles, d'une manière gratuite et avec le concours d'au moins un intervenant professionnel.* »
- « *tenir compte du projet de vie de la personne aidée.* »

Selon l'asbl Aidants Proches,
le chemin à parcourir reste encore long,...
La reconnaissance juridique ne donne pas droit à davantage d'aide(s) actuellement,...

<http://www.aidants-proches.be/fr/asbl>

La problématique de l'aidant proche représente une préoccupation de santé publique grandissante.

Différents facteurs entrent en ligne de compte :
le vieillissement de la population,
l'accroissement de la durée de vie, le coût croissant des soins de santé,...

Les politiques tendent à favoriser de plus en plus le maintien à domicile. De ce fait, ils réalisent l'importance du soutien des aidants proches.

**Sans les aidants proches,
le maintien à domicile
serait tout simplement
impossible.**

« ISIDÉR »

Le projet que nous proposons

Il se déroule en trois phases

Sensibiliser les professionnels du terrain
Nous vous invitons à une conférence suivie d'un échange autour de nos pratiques.

Repérer et sensibiliser des aidants proches
Nous vous proposons d'en parler à certains de vos bénéficiaires et de les inviter à intégrer un programme d'information et d'éducation à la santé.

Participation des aidants proches à un programme d'information et d'éducation à la santé

A travers ce programme, les aidants proches seront amenés à échanger sur leurs vécus, à partager leurs questionnements, à acquérir des informations et des savoirs.
Enfin, nous chercherons à mieux comprendre leurs besoins pour établir d'éventuelles pistes de solutions pour la suite.